



Droits et devoirs d'un gérant

Par **digue42**, le **26/07/2010** à **20:14**

Bonjour,

Je viens de reprendre un bar pmu avec un collègue qui est le propriétaire en EURL et m'a nommée Gérante de cette affaire.

Je voudrais savoir quelles sont mes responsabilités et obligations ? Suis-je censée être au courant de tout ce qui se passe financièrement car mon collègue me dit que non mais je doute. Merci d'avance pour votre réponse.

Par **kaitamaki**, le **27/07/2010** à **18:44**

Bonjour,

les pouvoirs du gérant sont assez étendus, d'ou des responsabilités attenantes. a mon avis il vous faut absolument garder un oeil sur les opérations à l'intérieur de l'entreprise, car vous pourriez vous trouver co-responsable en cas de faute de gestion. Je n'en sais pas plus, par contre vous pouvez regarder sur le site <http://www.l-expert-comptable.com>, qui est assez complet à ce sujet.

Par **fabienne034**, le **27/07/2010** à **19:21**

ben si puisque c'est toi qui va en prison !

pour tout savoir sur l'EURL

<http://www.fbls.net/EURLINFO.htm>